

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 2006)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE82

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 42 BIS

À la fin de l'avant-dernière phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« du même article 1^{er} »,

les mots :

« de l'article 1^{er} de la loi n° du précitée »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.